



Téléphone : 04/27/36/91/03

EMAIL : SUDRENAULTTRUCKS@GMAIL.COM



RÉUNION CSE DU VENDREDI 12/04/2019

* **DÉSIGNATION DES 10 MEMBRES DU CSSCT** : Morel Sébastien SUD ; Schatz Raphaël SUD ; Lopes Paul CGT ; Bosson Brice CGT ; Saucourt Dominique FO ; Ondet Laëticia CFTD ; Corre CFTD ; Noël CFTD ; Bonnet Jacques CFE-CGC ; Lengrand CFE-CGC.

* **DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT « HARCELEMENT SEXUEL »** :

Code du travail : Un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est désigné par le comité social et économique parmi ses membres, sous la forme d'une résolution adoptée selon les modalités définies à l'article [L. 2315-32](#), pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du comité. Mr DEMARS JACQUES (CFTD) a été élu.

Le CSSCT est un organe du comité social et économique (CSE) se voyant confier tout ou partie des attributions qui incombait au CHSCT. Mais depuis la nouvelle loi travail, le CHSCT est remplacé par cette commission qui a pour objectifs principaux, par délégation du CSE, de veiller à la protection de la sécurité et de la santé des salariés et de contribuer à améliorer leurs conditions de travail.

Comme auparavant pour le CHSCT, le poste de coordinateur (ex-secrétaire du CHSCT) revient à la première organisation du site. La CGT a désignée Paul LOPES en tant que coordinateur de la commission santé au travail et qui se chargera donc de « driver » la commission santé pour l'amélioration de vos conditions de travail.

* **AUGMENTATIONS INDIVIDUELLE ET PROMOTIONS 2019** : La direction nous informe que les lettres seront envoyées cette semaine ou la semaine prochaine.

* **PASSAGE AU COEF 195** : Pour le moment 138 salariés l'ont obtenu.

* **COMMANDES DEUXIÈME TRIMESTRE 2019** : Environ 500 commandes par semaines. Cycle qui ressemble à l'année 2017 (selon la direction). 28500 camions sur 2018. La direction annonce environ 26 000 commandes pour 2019.

* **NOMBRES D'INTERIMAIRES EN SURCROIT D'ACTIVITÉ PAR UET** : Entre 10 à 11 intérimaires par UET en moyenne. Un point sera fait sur les embauches 2019 au prochain CSE du 30/04.

* **CHAUFFAGE SUR LE SITE** : La direction nous informe que pour l'hiver 2020, il n'y aura plus de chauffage fuel sur le site. Actuellement, il y a 4 chauffages fuel pour une quantité de 2000 litres de fuel consommé par semaine.

Concernant la demande d'installation de la clim dans les ateliers pour la période chaude. La direction nous confirme bien qu'aucune étude n'est envisagée pour le moment.

Pour SUD : Nous pensons que ce projet tient la route puisque dans de nombreuses entreprises les salariés ont la clim de la même façon qu'il y a la clim dans les grandes surfaces. Alors pourquoi cela ne pourrait-il pas se faire chez RT ?

* **MISSION EN ALGERIE** : La direction nous informe qu'elle a eu de très bonnes remontées de la part des 19 salariés qui s'étaient portés volontaires pour partir en Algérie. Cette mission aurait générée une très grande satisfaction. Aussi, dans l'ensemble, les travailleurs restent volontaires pour toutes missions à venir.

* **VÊTEMENT DE TRAVAIL** : Le catalogue évoluera l'année prochaine. Commande selon les besoins des personnes. Pour cela, un système de points sera mis en place. Chaque salarié se verra attribuer tant de points par an, et pourra choisir uniquement ce qu'il aura besoin exemple : Que des maillots ou pantalon etc.... Alors qu'aujourd'hui, on nous impose des vêtements obligatoires (tant de pantalons, tant de maillot etc....). **SUD est favorable à cette mesure car chacun pourra faire selon ses besoins.**

* **CONSULTATION DES ÉLUS POUR UNE PERSONNE RECLASSÉE** :
Les élus ont été consultés par la direction au sujet de l'attribution d'un poste de reclassement pour un salarié en inaptitude : Aussi, après avoir rencontré le salarié concerné, **SUD a voté en faveur de l'attribution de ce poste.**

Ce poste avait au préalable été validé par le médecin. La CFDT ; CGT ; FO ont préféré s'abstenir de voter ; la CFE-CGC a voté elle aussi pour l'attribution de ce poste. Il faut savoir que le salarié souhaitait vraiment voir le « Bout du tunnel » et se voir attribuer une charge en adéquation avec ses restrictions médicales. Sud a donc pris ses responsabilités en votant POUR. Malheureusement, de nombreuses personnes en inaptitudes, avec des restrictions médicales attendent depuis des années des postes de travail. Pour certains, c'est le brouillard complet (mis en repos payé en attente de solution). Chacun connaît l'issue concernant ceux pour qui il n'y aura pas de solution..... ça peut se finir par un licenciement pour inaptitude à tout poste.....

* **DEMANDE CONCERNANT LA RÉNOVATION DES LOCAUX DU COMITÉ ET DES LOCAUX SYNDICAUX** : La CGT demande une remise à neuf des locaux du CE car selon eux, les salariés ne se rendraient presque plus au comité à cause de la vétusté des locaux. Cette remise à neuf profiterait bien évidemment aux locaux syndicaux situés au même endroit. La direction indique qu'il n'y a pas d'investissement de prévu pour le moment mais ne dit pas non, des études de faisabilité sont indispensables avant d'engager quoi que ce soit. Donc, à voir.....

SUD a donné sa position à ce sujet : Les locaux de la cantine ont bien plus besoin d'être rénovés que les locaux syndicaux.....Donc, s'il y a une priorité à donner, rénovons totalement la cantine qui en a bien besoin. De même améliorons d'abord les conditions de travail..... et pour le reste on verra après !!!

Bourg le 17/04/2019